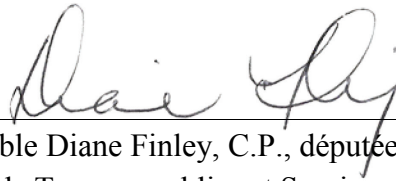


Rapport sur les plans et les priorités

Services partagés Canada

2015-2016

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Diane Finley', is positioned above a horizontal line.

L'honorable Diane Finley, C.P., députée
Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux
et ministre responsable de Services partagés Canada

Rapport sur les plans et les priorités (Services partagés Canada)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre responsable de Services partagés Canada, 2015

Cat. No. P115-1/2015F-PDF

ISSN 2292-3357

Table des matières

Message de la ministre.....	1
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation	3
Profil de l'organisation	3
Contexte organisationnel	4
Dépenses prévues.....	14
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental.....	16
Tendances relatives aux dépenses du ministère	17
Budget des dépenses par crédit voté	17
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique.....	19
Résultat stratégique	19
Programme 1.1 : Services d'infrastructure de TI	19
Sous-programme 1.1.1 : Services d'informatique répartie.....	21
Sous-programme 1.1.2 : Services d'informatisation de la production et des opérations	22
Sous-programme 1.1.3 : Services de télécommunications.....	24
Sous-programme 1.1.4 : Services de cybersécurité et de sécurité de la TI.....	26
Services internes	27
Section III : Renseignements supplémentaires.....	29
État des résultats prospectif	29
Tableaux de renseignements supplémentaires	30
Dépenses fiscales et évaluations	31
Section IV : Coordonnées de l'organisation	33
Annexe : Définitions	35
Notes de fin de document.....	39

Message de la ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités de Services partagés Canada (SPC) pour 2015-2016. Ce rapport définit les priorités et les plans de haut niveau du Ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents en vue de moderniser l'administration de la fonction publique.

Au cours de la prochaine année, le principal objectif de SPC consistera à poursuivre la transformation et la rationalisation de la prestation des services de technologie de l'information (TI) afin d'offrir un meilleur rendement à la population canadienne.

Grâce à des projets déjà débutés, SPC travaille afin d'économiser 150 millions de dollars par la consolidation de contrats et en gardant les frais généraux internes faibles, 50 millions de dollars par la migration des ministères fédéraux vers un service de messagerie externalisé unique et 9 millions de dollars en consolidant l'acquisition d'appareils de technologie en milieu de travail.

En 2015-2016, SPC poursuivra l'élaboration d'un nouveau système de courriel d'entreprise pour le gouvernement du Canada. Nous continuerons de regrouper les centres de données au fur et à mesure que les centres de données vieillissants seront fermés et remplacés par un nombre moindre de centres modernes, sûrs et hautement efficaces. Nous continuerons également à renforcer la capacité et l'efficacité des réseaux gouvernementaux et à initier la mise en place d'une infrastructure normalisée de centre de contact.

Nous travaillerons, à l'échelle du gouvernement du Canada, afin de poursuivre le regroupement des services de sécurité de l'infrastructure de TI afin de prévenir et de détecter les cybermenaces, et d'intervenir le cas échéant, ainsi que de préserver l'intégrité des données et des ressources technologiques, et de les sécuriser.

Nous continuerons également à tirer profit de l'expertise de l'industrie en matière de TI afin d'identifier les meilleures pratiques et les meilleures approches pour la transformation de l'infrastructure de la TI. Nous ferons cela dans un esprit de coopération, en définissant la portée, les composantes et les échéanciers des projets d'approvisionnement majeurs en partenariat avec le secteur privé pour les nouveaux projets que nous mettrons de l'avant en 2015.

Je suis persuadée que les initiatives décrites dans le présent rapport contribueront grandement à maintenir et à améliorer les services d'infrastructure de la TI à l'échelle du gouvernement du Canada. Je me réjouis à l'avance que des améliorations visant une technologie plus sûre et plus moderne permettront de mieux servir la population canadienne maintenant et dans le futur.



L'honorable Diane Finley, C.P., députée
Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux et
ministre responsable de Services partagés Canada

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Diane Finley, C.P., députée

Premier dirigeant : Liseanne Forand

Portefeuille ministériel : Travaux publics et Services gouvernementaux

Instrument habilitant : *Loi sur Services partagés Canada*ⁱ

Année d'incorporation ou de création : 2011

Autre : Décrets connexes et numéros du Conseil privé: [2011-0877](#); [2011-1297](#); [2012-0958](#); [2012-0960](#); [2013-0366](#); [2013-0367](#); et [2013-0368](#).

Contexte organisationnel

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) a été créé le 4 août 2011, afin de diriger la transformation des méthodes employées par le gouvernement du Canada pour gérer son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC fournit aux organisations partenaires des services de courriel, des centres de données et des réseaux regroupés et uniformisés, afin d'appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement du Canada. L'approche pangouvernementale permet à SPC de faire des économies d'échelle et d'offrir des services d'infrastructure de TI plus efficaces, fiables et sécurisés aux ministères fédéraux. SPC offre également, dans un cadre de recouvrement des coûts, certains services facultatifs liés à la technologie.

Responsabilités

La *Loi sur Services partagés Canada* montre que le gouvernement du Canada souhaite uniformiser et regrouper, dans une seule entité de services communs, un certain nombre de services administratifs offerts aux organisations gouvernementales. Par des décrets, on a confié au Ministère des responsabilités précises en matière de services d'infrastructure de TI.

Le rôle principal de SPC est de maintenir et d'améliorer la prestation des services de TI dans l'ensemble du gouvernement du Canada, de réaliser des économies, d'accroître la sécurité et mettre en œuvre des solutions pangouvernementales visant à transformer l'infrastructure de TI afin d'améliorer les services à la population canadienne.

SPC assume sa responsabilité en collaboration avec le secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC), visant à fournir un système de courriel intégré, à réduire le nombre de centres de données du gouvernement tout en les modernisant et en augmentant leur efficacité, et à offrir des services de télécommunication transformés. Le budget de 2013 a élargi davantage le mandat de SPC. Le Ministère doit maintenant regrouper, à l'échelle du gouvernement, les achats de logiciels et de matériel relatifs aux appareils technologiques en milieu de travail.

SPC participe aussi à d'autres initiatives de transformation essentielles du gouvernement du Canada, comme la vision de la fonction publique du futur telle qu'énoncée dans l'Objectif 2020. À titre d'organisation assurant la prestation de services de sécurité de la TI, SPC collabore étroitement avec d'autres organismes de cybersécurité du gouvernement du Canada afin d'appuyer la stratégie de cybersécurité du Canada.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de SPC illustre les liens entre le programme du Ministère, les sous-programmes, et les sous-sous-programmes et vise la réalisation du résultat stratégique et du mandat du Ministère.

Tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada, doivent dorénavant faire état de leurs dépenses prévues et actuelles ainsi que leurs résultats de rendement selon leur AAP, y compris ceux liés aux sous-sous-programmes, conformément à la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats. SPC peut présenter ses dépenses prévues dans le cadre des sous-programmes, et fournira les données sur les dépenses des sous-sous-programmes dans son Rapport ministériel sur le rendement de 2015-2016.

- 1 Résultat stratégique :** Services d'infrastructure de TI modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.

1.1 Programme : Services d'infrastructure de TI

1.1.1 Sous-programme : Services d'informatique répartie

1.1.1.1 Sous-sous-programme : Services liés aux postes de travail

1.1.1.2 Sous-sous-programme : Services de progiciels de bureau et de bureautique

1.1.1.3 Sous-sous-programme : Services de courriel et d'annuaire

1.1.1.4 Sous-sous-programme : Services de fichiers et d'impression

1.1.1.5 Sous-sous-programme : Services d'accès à distance

1.1.1.6 Sous-sous-programme : Gestion du programme des services d'informatique répartie

1.1.2 Sous-programme : Services d'informatisation de la production et des opérations (Centres de données)

1.1.2.1 Sous-sous-programme : Services d'informatique utilitaires

1.1.2.2 Sous-sous-programme : Services spécialisés d'hébergement et de gestion des applications

1.1.2.3 Sous-sous-programme : Services de gestion des installations

1.1.2.4 Sous-sous-programme : Gestion du programme d'informatisation de la production et des opérations

1.1.3 Sous-programme : Services de télécommunications (données, voix et vidéo)

1.1.3.1 Sous-sous-programme : Services d'infrastructure des réseaux de données

1.1.3.2 Sous-sous-programme : Services de réseaux intra et inter-centres de données

1.1.3.3 Sous-sous-programme : Services de réseau vocal

1.1.3.4 Sous-sous-programme : Services de communication d'images et de vidéos

1.1.3.5 Sous-sous-programme : Services de centres d'appel (infrastructure de réseaux de données et vocaux)

1.1.3.6 Sous-sous-programme : Gestion du programme lié aux services de réseau de télécommunications

1.1.4 Sous-programme : Services de cybersécurité et de sécurité de la TI

1.1.4.1 Sous-sous-programme : Services de protection de l'environnement de la TI

1.1.4.2 Sous-sous-programme : Services d'identification, d'authentification et d'autorisation

1.1.4.3 Sous-sous-programme : Services de communications sécurisées

1.1.4.4 Sous-sous-programme : Services de défense du périmètre, de détection, d'intervention, de reprise et de vérification

1.1.4.5 Sous-sous-programme : Gestion du programme de cybersécurité et de sécurité de la TI

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorités organisationnelles

Priorité	Type ¹	Programme
Démontrer les résultats et réaliser les économies liés à la transformation des services d'infrastructure de TI du gouvernement du Canada.	Priorité déjà établie	Services d'infrastructure de TI
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? L'infrastructure de TI, qui appuie les programmes et les services gouvernementaux, est vieillissante, vulnérable aux risques en matière de sécurité et inefficace. La mise à niveau de l'infrastructure permettra de réaliser des économies grâce à des coûts opérationnels moins élevés et de renforcer la sécurité et l'efficacité en normalisant l'équipement. Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité? • Établir des normes d'entreprise pour l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada, en alignant la gestion des services de TI pour optimiser les services d'entreprise et les ressources. • Déployer une solution de courriel unique. • Continuer à développer des centres de données spécialisés pour les rendre pleinement fonctionnels. • Entreprendre la mise en œuvre du réseau du gouvernement du Canada et du Service de centre de contacts hébergé. • Poursuivre la normalisation et l'expansion des systèmes de vidéoconférence et de la prestation des services. • Poursuivre la mise en œuvre des stratégies de gestion de l'effectif pour soutenir les activités de transformation de l'organisation. • Aligner la structure, les finances et les responsabilités de SPC à son mandat et à ses priorités. • Tirer avantage de l'expertise du secteur de la technologie de l'information et des communications afin d'établir les meilleures pratiques et approches de l'industrie pour la transformation de l'infrastructure de la TI.		

1. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

Priorité	Type	Programme
Protéger les données et les biens technologiques du gouvernement du Canada au moyen de services d'entreprise de cybersécurité et de sécurité de la TI.	Priorité nouvelle	Services d'infrastructure de TI
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? L'augmentation de la fréquence et de la complexité des atteintes à la sécurité constitue une menace à l'infrastructure de TI et au fonctionnement continu des réseaux du gouvernement du Canada qui hébergent des données et fournissent des services à la population canadienne. L'infiltration par cyberattaque peut mener à la perte de l'information et à l'accès non autorisé à des renseignements de nature délicate. Un engagement organisationnel concernant les questions de cybersécurité est indispensable pour parvenir à réduire les risques et à contrer les attaques de manière globale. Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité? • Continuer à mettre en œuvre la stratégie de cybersécurité du gouvernement du Canada en assurant l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité continue des réseaux et la prestation des services de cyberdéfense et de cyberprotection. • Développer et normaliser les services de cybersécurité et de sécurité de la TI en fonction des politiques et des normes du gouvernement du Canada. • Développer le plan pour livrer l'infrastructure secrète du gouvernement du Canada.		

Priorité	Type	Programme
Améliorer la planification et la priorisation des activités, des projets et des services avec les organisations partenaires afin de soutenir le plan de transformation et remplacer ou retirer les systèmes existants mais vieillissants.	Priorité déjà établie	Services d'infrastructure de TI
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? L'infrastructure de TI du gouvernement du Canada appuie les programmes et les services que les organisations partenaires fournissent à la population canadienne. Une planification intégrée est essentielle pour atteindre les objectifs de transformation du Ministère, y compris l'utilisation accrue de nouvelles technologies et le retrait de systèmes existants mais vieillissants. Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité? • Formaliser les processus de planification et de priorisation intégrées en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et les organisations partenaires. • Prioriser et mettre en œuvre des projets de partenariats en lien avec les priorités du gouvernement du Canada. • Accélérer la migration des applications et des services vers la nouvelle infrastructure de TI, tout en offrant un appui aux opérations en TI à l'échelle du gouvernement du Canada. • Continuer à désactiver les éléments de l'infrastructure à remplacer, qui comprend les systèmes de courriel, les centres de données et l'équipement de réseau. • Continuer à renforcer la capacité en gestion de projet d'entreprise.		

Priorité	Type	Programme
Accroître l'agilité, la réactivité et l'efficacité dans la prestation des services internes.	Priorité déjà établie	Services internes
Description		
Pourquoi s'agit-il d'une priorité? SPC a besoin de services internes souples, réactifs et efficaces pour appuyer la prestation du programme des services d'infrastructure de la TI. Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité? • Continuer d'apporter des améliorations à la gestion des programmes et à la prestation des services internes, en mettant l'accent sur l'intendance, l'agilité, la réactivité et la qualité de la prestation des services. • Poursuivre l'intégration des mesures de rendement et de la gestion du risque dans nos pratiques opérationnelles.		

Analyse des risques

À mesure que Services partagés Canada continuera à normaliser et à transformer l'infrastructure de la TI du gouvernement du Canada, une gestion plus efficace des risques jouera un rôle plus important. SPC a adopté une approche de gestion intégrée des risques qui fait intervenir et soutient les employés et les organisations partenaires et qui favorise une culture de gestion des risques.

Des outils et des processus de gestion des risques ont été mis au point dans le but de cibler, d'évaluer et de surveiller les risques et d'y réagir. Des séances de formation sont actuellement présentées dans tout le Ministère afin d'approfondir les connaissances et la capacité en matière de gestion des risques. La surveillance et le compte rendu des risques permettront au Ministère d'établir les principaux risques et de mettre en place les stratégies d'atténuation appropriées. La surveillance et le compte rendu des risques favoriseront également l'établissement des priorités et l'attribution des ressources.

Ci-dessous figurent les cinq principaux risques relevés pour le Profil de risque organisationnel de SPC, ainsi que leur stratégie d'intervention respective. En mettant en œuvre les stratégies, SPC atténuera les risques qui ont été identifiés et, par conséquent, réduira leurs effets et leur probabilité.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Gestion financière <i>Il y a un risque concernant la capacité du Ministère à respecter l'exigence d'autofinancement prévue dans le programme de transformation de SPC, tout en harmonisant les finances de SPC avec les priorités et les pressions.</i>	- Renforcer la gestion des dépenses ministérielles et s'assurer de disposer de données financières fiables afin de faciliter le contrôle budgétaire et favoriser la prise de décisions efficaces. - Élaborer un cadre d'établissement des coûts utilisant une méthodologie cohérente d'information sur les coûts, ce qui permettra de prendre de meilleures décisions en temps opportun.	Services internes
Prestation de services de TI <i>Il y a un risque que la complexité, la rapidité d'exécution, l'échelle et la concurrence des principales initiatives de transformation (Programme de regroupement des centres de données, Initiative de transformation des services de</i>	- Faire preuve d'excellence dans le cadre de l'exécution des projets et des rapports connexes par de solides pratiques de gestion de projet et des processus de prise de décisions. - Continuer d'optimiser la sécurité, le service, les ressources, les contrats, les installations et les actifs dans la prestation des initiatives de transformation.	Services d'infrastructure de TI

<i>courriel et Programme de transformation des télécommunications) donnent lieu à des obstacles imprévus de mise en œuvre et de fonctionnement qui auront une incidence sur la réussite globale de la transformation et sur la prestation des services courants.</i>	Renforcer la gestion des infrastructures et des services de SPC, en s'appuyant sur les processus de gestion des services de la TI.	
Gestion des partenariats <i>Il y a un risque que l'exécution, par le Ministère, de son plan de transformation soit mise à l'épreuve à mesure que la transformation interrompe les systèmes établis.</i>	- Développer une capacité de planification de la TI pour le gouvernement du Canada en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, les fournisseurs de solutions opérationnelles d'entreprise (p. ex. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) et les partenaires. - Renforcer les partenariats stratégiques pour soutenir les programmes de transformation, en prêtant une attention particulière à l'état de préparation des partenaires à la migration vers les services d'infrastructure de la TI à l'échelle du gouvernement. - Définir et mettre en œuvre un cadre et un programme d'évaluation de la satisfaction des partenaires destinés à rehausser l'expérience des utilisateurs des services d'infrastructure de la TI du gouvernement.	Services d'infrastructure de TI
Culture du changement <i>Il y a un risque que la lassitude générale découlant du changement ait des répercussions négatives sur la culture émergente de SPC et mène à la démotivation des employés, nuisant du même coup à l'innovation et réduisant la qualité des services.</i>	- Soutenir une culture de l'innovation agile qui met l'accent sur l'excellence du service en: - Ciblant et faisant la promotion des comportements constructifs; - Favorisant l'engagement des employés ainsi qu'un dialogue ouvert dans l'ensemble du ministère; - Analysant les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014 et en harmonisant les activités de suivi en vue de renforcer l'engagement et le soutien.	Services internes

Cybersécurité <i>Il y a un risque que l'infrastructure des TI que gère SPC, soit le contrôle d'accès logique, les réseaux, les centres de données et les systèmes de courriel, puisse être l'objet d'une exploitation malveillante à la suite de cyberattaques, d'un déficit de formation sur la sensibilisation à la sécurité ou de la présence de vulnérabilités de la TI qui n'ont pas été corrigées.</i>	• Développer et normaliser les services de cybersécurité et de sécurité de la TI conformément aux politiques et normes du gouvernement du Canada, y compris: ▪ Concevoir et mettre en œuvre des contrôles de sécurité pour les services livrés; ▪ Compléter des activités d'évaluation et d'autorisation de sécurité appropriées; ▪ Améliorer le processus d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement. • Entreprendre l'intégration des services améliorés de cybersécurité et de sécurité de la TI comprenant l'exécution du cadre de cybersécurité et de sécurité de la TI, la présentation d'architecture de référence sur la sécurité et les documents de conception des services pour les quatre services de sécurité essentiels et l'établissement de huit normes de sécurité opérationnelles/techniques.	Services d'infrastructure de la TI, Services internes
---	---	--

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 444 044 025	1 444 044 025	1 416 846 775	1 407 484 811

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

2015-2016	2016-2017	2017-2018
6 100	6 100	6 100

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique : Services d'infrastructure de la TI modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.							
Services d'infrastructure de la TI							
Dépenses brutes	1 637 435 300	1 860 268 470	1 815 389 723	1 285 297 140	1 285 297 140	1 257 836 915	1 248 582 856
Moins les recettes disponibles	(369 298 905)	(350 999 820)	(413 731 367)	(325 000)	(325 000)	-	-
Total partiel	1 268 136 395	1 509 268 650	1 401 658 356	1 284 972 140	1 284 972 140	1 257 836 915	1 248 582 856
Services internes – Total partiel	113 012 700	143 969 155	188 387 128	159 071 885	159 071 885	159 009 860	158 901 955
Total	1 381 149 095	1 653 237 805	1 590 045 484	1 444 044 025	1 444 044 025	1 416 846 775	1 407 484 811

Les dépenses prévues du Ministère reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour que SPC atteigne ses résultats stratégiques et réalise son programme. La majorité de la réduction des dépenses projetées de 2014-2015 par rapport au Budget principal des dépenses de 2015-2016 est attribuable à des économies liées à l'Initiative de transformation des services de courriel ainsi qu'à des projets à durée limitée qui ne disposent pas d'un financement permanent et à une baisse des coûts du régime d'avantages sociaux des employés. En ce qui a trait à la diminution enregistrée entre 2015-2016 et 2016-2017, l'écart est surtout causé par les projets à

durée limitée qui ne disposent pas de financement permanent, comme ceux du complexe Carling (20,7 M\$) en 2016-2017 et du Recensement de 2016 (5,6 M\$) en 2017-2018.

La diminution entre les dépenses prévues en 2014-2015 et le budget principal des dépenses de 2015-2016 des Services internes est principalement attribuable au transfert d'une partie des fonds des Services internes aux Services d'infrastructure de la TI pour mieux harmoniser le financement avec les dépenses.

L'augmentation des dépenses totales entre 2012-2013 et 2013-2014 est largement due aux nouveaux projets et aux nouvelles initiatives, tels que les logiciels des appareils technologiques en milieu de travail et à d'autres rajustements requis pour les diverses organisations partenaires afin d'appuyer le mandat de SPC.

L'écart entre les recettes disponibles de 2012-2013 et 2013-2014 peut s'expliquer par l'annulation de services ou leur transfert à d'autres ministères. L'augmentation nette du pouvoir en matière de recettes nettes en vertu d'un crédit pour 2014-2015 s'explique par le pouvoir additionnel reçu pour des projets et des initiatives tels que les appareils technologiques en milieu de travail. Pour 2015-2016 et les exercices suivants, l'autorisation de dépenser en matière de recettes nettes en vertu d'un crédit sera sollicité au printemps 2015.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le [cadre pangouvernemental](#)ⁱⁱ (en dollars)

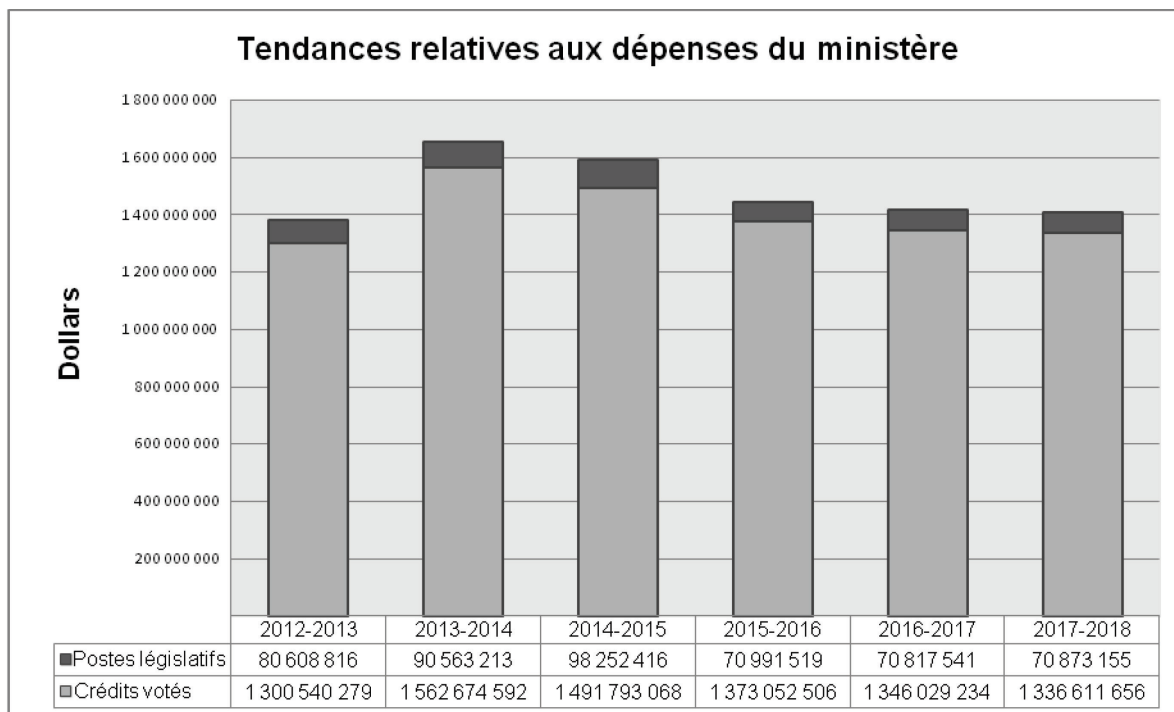
Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
Services d'infrastructure de technologie de l'information modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement	Services d'infrastructure de la TI	Affaires gouvernementales	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	1 284 972 140

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires gouvernementales	1 284 972 140

Les dépenses prévues ne comprennent pas les dépenses liées aux revenus disponibles.

Tendances relatives aux dépenses du ministère



Remarque : Ces chiffres excluent les revenus disponibles. Les montants législatifs représentent la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Pour la période de 2012-2013 à 2013-2014, les dépenses réelles représentent les dépenses réelles nettes, comme l'indiquent les Comptes publics.

L'augmentation des dépenses réelles entre 2012-2013 et 2013-2014 s'explique surtout par l'acquisition de logiciels en milieu de travail et à divers projets et diverses initiatives pour lesquels une autorisation de dépenser supplémentaire a été reçue en 2013-2014.

Les dépenses prévues pour 2014-2015 comprennent le Budget principal des dépenses 2014-2015, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015, le Budget supplémentaire des dépenses (C) et le régime d'avantages sociaux des employés supplémentaire relatif à l'autorisation de dépenser en matière de recettes nettes en vertu d'un crédit.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de Services partagés Canada, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses 2015-2016*ⁱⁱⁱ sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Services d'infrastructure de TI modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.

Programme 1.1 : Services d'infrastructure de TI

Description

Ce programme permet d'offrir des services d'infrastructure de TI aux ministères fédéraux, en vue de favoriser et d'appuyer la gestion, la coordination et la prestation des programmes gouvernementaux pour la population canadienne et l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada. L'infrastructure des services de TI comprend quatre principaux groupes de services liés à la TI: a) Informatique répartie, b) Informatisation de la production et des opérations, c) Réseau de télécommunications – données, voix et vidéo, d) Cybersécurité et sécurité de la TI. Ce programme prévoit l'établissement d'une infrastructure de services de TI communs centralisés, favorisant le regroupement et l'uniformisation de la gestion et de la prestation des services de TI à l'échelle des organisations partenaires responsables. Le regroupement et l'uniformisation des services contribuent à l'amélioration de l'efficacité des opérations et à la réalisation d'économies d'échelle accrues donnant lieu à des économies de coûts anticipées, une amélioration de la fiabilité et de la sécurité des services de TI, une réduction du recoupement des efforts et de la surveillance de la direction et la formulation d'une réponse cohérente par rapport aux besoins opérationnels des organisations partenaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 284 972 140	1 284 972 140	1 257 836 915	1 248 582 856

Ces chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (Équivalents temps plein [ETP])

2015-2016	2016-2017	2017-2018
5 200	5 200	5 200

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Gestion judicieuse des fonds publics.	Total des économies réalisées (\$)	Établir une base de référence*	31 mars 2016
Capacité à prévoir et à satisfaire les exigences opérationnelles des partenaires en matière de TI.	Satisfaction des partenaires	Établir une base de référence	31 mars 2016
Les organisations partenaires reçoivent des services de TI fiables.	Nombre total d'incidents critiques	Pas plus de 10% d'augmentation par rapport à l'exercice financier précédent**	31 mars 2016

*SPC a graduellement produit les économies prévues lors de sa création, avec un total annuel récurrent de 130 millions de dollars en 2014-2015. Des économies récurrentes supplémentaires de 50 millions de dollars sont prévues en 2015-2016. Les dépenses prévues pour 2016-2017 constitueront la base de référence pour l'estimation des économies envisagées pour 2016-2017.

** La précision des données sur les incidents augmentera à mesure que les processus de gestion des incidents gagneront en maturité et évolueront. À court et moyen terme, cela pourrait se traduire par un nombre accru d'incidents d'ici à ce que la consolidation et la normalisation des services soit complétée.

Faits saillants de la planification

SPC a commencé à construire un solide fondement sur lequel les opérations gouvernementales en matière de TI peuvent être renouvelées et les initiatives technologiques des organisations partenaires seront réalisées afin de mieux servir la population canadienne. Dans le cadre de l'exécution de son plan de transformation, SPC effectuera les actions suivantes:

- regrouper et normaliser les services de courriel, les centres de données et l'infrastructure de réseau des organisations partenaires dans l'ensemble du gouvernement, en plus de ceux de SPC;
- regrouper l'approvisionnement d'appareils technologiques en milieu de travail, notamment la normalisation du matériel et des logiciels, afin de tirer parti des économies d'échelle et de réduire les chevauchements;
- délaissier progressivement la technologie vieillissante et les systèmes existants au profit d'une infrastructure informatique plus avancée;
- protéger les données et les biens technologiques du gouvernement du Canada grâce à des services de cybersécurité et de sécurité de la TI d'entreprise.

Les progrès seront mesurés en fonction des éléments suivants : économies, sécurité et service.

Sous-programme 1.1.1 : Services d'informatique répartie

Description

Ces services englobent la fourniture et le soutien qui permettent aux utilisateurs d'avoir un accès local et à distance à des applications individuelles, des applications de groupe de travail, des applications propres à un programme et des applications ministérielles de services d'informatique répartie. Ces services incluent également la fourniture et le soutien de postes de travail ainsi que la fonctionnalité de réseau local (matériel ou virtuel), y compris des services de fichiers/d'impression et d'annuaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
149 424 229	147 956 062	146 255 725

Ces chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
653	653	653

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les services d'informatique répartie fournis de façon regroupée et normalisée à l'échelle du gouvernement du Canada afin d'appuyer les organisations partenaires dans le cadre de l'exécution des programmes et de la prestation des services destinés à la population canadienne.	Pourcentage du temps où le service de courrier électronique est disponible	99,9 %	31 mars 2016
Les services d'informatique répartie sont fournis de façon regroupée et normalisée à l'échelle du gouvernement du Canada et sont abordables.	Total des économies réalisées (\$)	Établir une base de référence*	31 mars 2016

*Le programme de Services d'infrastructure de technologie de l'information de SPC a graduellement produit les économies prévues lors de sa création, avec un total annuel récurrent de 130 millions de dollars en 2014-15. Une valeur de référence au niveau des sous-programmes sera disponible à partir de 2016-2017.

Faits saillants de la planification

Le regroupement et la normalisation des systèmes de courriel dans l'ensemble du gouvernement fédéral ont commencé en 2013-2014 et la mise en œuvre se fera à compter de 2015-2016. Le regroupement facilitera l'accès au personnel et aux services du gouvernement, tout en établissant une base solide pour les objectifs du gouvernement pour Objectif 2020.

Conformément à la directive donnée par le gouvernement à la fin de l'exercice 2012-2013, SPC poursuivra ses travaux de regroupement des achats d'appareils technologiques en milieu de travail.

Sous-programme 1.1.2 : Services d'informatisation de la production et des opérations (centres de données)**Description**

Ces services assurent la prestation, le soutien technique et la certification liés à l'hébergement des opérations quotidiennes de l'entreprise et de ses applications de production et des environnements informatisés de bases de données, y compris les environnements d'applications Web, quel que soit l'endroit où ils résident dans le centre de données virtualisé ou l'unité opérationnelle (dans une salle de serveur). Ce groupe de services comprend la mise en œuvre des plans de reprise des activités et de reprise après sinistre élaborés par les services de sécurité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
537 236 541	526 426 902	525 440 470

Ces chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
2 341	2 341	2 341

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les opérations, applications de production et services d'informatisation des bases de données (centres de données) sont fournis de façon regroupée, normalisée et rationalisée à l'échelle du gouvernement du Canada afin d'appuyer les organisations partenaires dans le cadre de l'exécution des programmes et de la prestation des services destinés à la population canadienne.	Pourcentage de la charge de travail transférée aux Services d'entreprise de centre de données	35 %	31 mars 2016
Les opérations, les applications de production et les services d'informatisation des bases de données (centres de données) qui sont fournis de façon regroupée et normalisée et rationalisée à l'échelle du gouvernement du Canada sont abordables.	Total des économies réalisées (\$)	Établir une base de référence*	31 mars 2016

*Le programme de Services d'infrastructure de technologie de l'information de SPC a graduellement produit les économies prévues lors de sa création, avec un total annuel récurrent de 130 millions de dollars en 2014-15. Une valeur de référence au niveau des sous-programmes sera disponible à partir de 2016-2017.

Faits saillants de la planification

SPC fera avancer le regroupement des centres de données et la rationalisation des ordinateurs centraux en désactivant les centres de données et les serveurs vieillissants et en faisant migrer les applications et les données vers des plateformes technologiques plus récentes et plus sécurisées.

Un deuxième centre de données de production sera établi pour prendre le relais du centre de données de Borden en cas de besoin.

Sous-programme 1.1.3 : Services de télécommunications (données, voix et vidéo)

Description

Ces services comprennent la transmission de données, de la voix et de vidéo au sein et dans l'ensemble de l'entreprise. Les services de réseau de données comprennent la fourniture et le soutien permanent de réseaux de communications et de données électroniques à plateformes multiples et à protocoles multiples, ce qui comprend tous les logiciels, de même que le câblage, les commutateurs, les concentrateurs, les routeurs et toutes les autres pièces de matériel requises pour soutenir les communications de données entre les appareils informatiques. Les services de communication de la voix comprennent les services locaux et interurbains offerts à l'échelle mondiale, les services de messagerie vocale, d'infrastructure de centre de contact, de transmission vocale sécurisée et d'autres services connexes, notamment tous les environnements logiciels et matériels des entreprises de télécommunications.

Le Service de vidéoconférence (VC) de SPC offre un ensemble de services de ponts de vidéo conférence conçus pour offrir aux partenaires et clients de SPC un service de vidéoconférence et une collaboration en exploitant les capacités existantes de SPC via une offre de service d'entreprise standardisée.

Le service de VC de SPC interagit avec et vise à améliorer les services de VC ministériels existants qui comprennent des éléments comme des caméras, des microphones, des moniteurs, des unités de commande multipoint, des ponts de vidéoconférence, du matériel ou des logiciels de codecs (codeurs / décodeurs), des systèmes de vidéoconférence de bureau et des logiciels de vidéoconférence. Ce groupe de services concentre la majorité de ses efforts sur la convergence des réseaux vocaux et de données.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
519 368 584	504 839 602	498 417 873

Ces chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 717	1 717	1 717

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La transmission de données, de messages vocaux, d'images et de vidéo effectuée de façon regroupée et normalisée appuie les organisations partenaires dans le cadre de l'exécution des programmes et de la prestation des services destinés à la population canadienne.	Nombre de services qui ont rencontré les cibles de disponibilité	Établir une base de référence	31 mars 2016
Les services de télécommunications fournis de façon regroupée et normalisée sont abordables et appuient les priorités du gouvernement du Canada.	Total des économies réalisées (\$)	Établir une base de référence*	31 mars 2016

*Le programme de Services d'infrastructure de technologie de l'information de SPC a graduellement produit les économies prévues lors de sa création, avec un total annuel récurrent de 130 millions de dollars en 2014-15. Une valeur de référence au niveau des sous-programmes sera disponible à partir de 2016-2017.

Faits saillants de la planification

SPC continuera de rationaliser et de regrouper les services de réseaux de télécommunication qu'il fournit aux organisations partenaires. SPC continuera de privilégier les économies et la sécurité en répertoriant et en mettant en œuvre des services de réseau et de télécommunication en tant qu'organisation unique.

Le regroupement se traduira par des gains d'efficacité et permettra à SPC d'assurer une utilisation accrue des services de vidéoconférence et de la technologie de la voix sur protocole Internet.

Sous-programme 1.1.4 : Services de cybersécurité et de sécurité de la TI

Description

Ces services s'intéressent à l'application des «mesures de sauvegarde visant à préserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, l'utilisation prévue et la valeur des renseignements conservés, traités ou transmis par voie électronique». (Politique du gouvernement sur la sécurité, Norme opérationnelle de sécurité — Gestion de la sécurité des technologies de l'information)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
78 942 786	78 614 349	78 468 788

Ces chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
489	489	489

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La valeur, la confidentialité, l'intégrité, l'accessibilité des renseignements conservés, traités ou transmis par voie électronique au sein du gouvernement du Canada ou à l'échelle de celui-ci et à la population canadienne sont protégés et conservés.	Pourcentage du temps selon lequel l'application Gestion des justificatifs internes est disponible	99,5 %	31 mars 2016
	Pourcentage du temps selon lequel les applications Gestion des justificatifs externes et Service de concierge Secure Key sont disponibles	99,8 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification

SPC poursuivra le regroupement des services de sécurité de la TI et développera la fonction du Centre des opérations de sécurité afin de prévenir les cybermenaces à l'échelle de l'organisation

et, le cas échéant, de les détecter, d'y réagir et de s'en remettre. SPC s'efforcera de regrouper les multiples réseaux secrets du gouvernement du Canada en une infrastructure pangouvernementale unique et élargie.

Services internes

Description

Groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communication, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
159 071 885	159 071 885	159 009 860	158 901 955

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
900	900	900

Faits saillants de la planification

SPC examine la façon dont ses services internes soutiennent les activités du Ministère. En appui à l'optimisation des ressources, la conformité et l'intendance, SPC transformera les services internes en passant à un modèle de prestation intégrée à trois niveaux de service pour les ressources humaines, les finances, l'approvisionnement et les services de la TI au cours des trois prochaines années. L'initiative de transformation des services internes met l'emphasis sur les options libre-service et met à jour le système de planification des ressources d'entreprise du Ministère avec de nouveaux outils offrant un meilleur appui à la gestion des ressources humaines et financières.

La Stratégie de gestion de l'effectif, qui au départ portait sur le transfert d'employés au nouveau ministère, accordera une importance accrue à la souplesse organisationnelle et à l'harmonisation du leadership dans toute l'organisation. Durant cette phase, SPC travaillera étroitement avec tous ses employés pour soutenir la mobilité interne, promouvoir l'apprentissage et le perfectionnement et prévoir la requalification vers les compétences nécessaires, en appui au programme de transformation de l'organisation.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

L'état des résultats prospectif condensé donne un aperçu général des opérations de SPC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats prospectif condensé est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du Rapport sur les plans et les priorités sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement entre le coût de fonctionnement net et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web de SPC^{iv}](#).

État des résultats prospectif condensé
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars
(en dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2014-2015	Résultats prévus 2015-2016	Écart
Total des charges	1 916 266 799	1 812 147 107	(104 119 692)
Total des revenus	418 449 119	392 742 752	(25 706 367)
Coût de fonctionnement net	1 497 817 680	1 419 404 355	(78 413 325)

La diminution prévue des charges est principalement attribuable aux économies liées à l'Initiative de transformation des services de courriel et à divers projets et initiatives d'une durée limitée. En outre, il y aura une réduction des dépenses résultant d'une diminution des autorisations liées aux recettes nettes en vertu d'un crédit.

La diminution prévue des revenus reflète des ajustements tels qu'une réduction due à des transferts de crédits provenant de ministères partenaires afin de remplacer les revenus, ainsi que l'interruption de certains services fournis précédemment.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* se trouvent sur le site Web de Services partagés Canada^v.

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable^{vi};
- ▶ Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État^{vii};
- ▶ Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices^{viii}.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*^{ix}. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Demandes de renseignements généraux :

Veillez adresser vos demandes de renseignements à : Media@spc-ssc.gc.ca

Bureau des relations avec les médias : 613-947-6276

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous quatre secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ces rapports sont déposés au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon quatre secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- i. *Loi sur Services partagés Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/>
- ii. *Cadre pangouvernemental*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- iii. *Budget principal des dépenses 2015-2016*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>
- iv. *État des résultats prospectif de SPC*, <http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/foso-2016-erp-fra.html>
- v. *Tableaux supplémentaires de SPC*, <http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/rpp-sup-table-2015-2016-fra.html>
- vi. *Stratégie ministérielle de développement durable*, http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/rpp-gco-eog2015_16-fra.html
- vii. *Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État*,
http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/rpp-mctp-ptgpe2015_16-fra.html
- viii. *Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices*,
http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/rpp-evaluation2015_16-fra.html
- ix. *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>